



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE

ÉPREUVE 2

CONCOURS D'ÉLÈVES ADMINISTRATEURS DES AFFAIRES MARITIMES

(article 4-1 du décret statutaire n°2012-1546)

SESSION 2017

Composition écrite sur un sujet de droit privé ou de droit public ou de sciences économiques ou de sciences et techniques ou de sciences de la vie et environnement

OPTION : DROIT PRIVE

(durée : 5 heures ; coefficient : 6)

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

Ce document comporte 2 pages y compris celle-ci

SUJET :

La protection de la partie faible en droit des contrats